



**Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 10 août 2017

Communiqué de presse

L'État s'engage dans la protection et la restauration de la biodiversité après les incendies

Après les incendies de forêts dans le sud de la France, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, s'engage aux côtés des acteurs locaux dans la reconstitution du milieu naturel.

Les derniers jours du mois de juillet ont vu disparaître dans les flammes plusieurs milliers d'hectares qui comptent parmi les plus beaux espaces naturels du littoral varois. Le cap Taillat et le cap Lardier à Ramatuelle et la Croix-Valmer sont des sites du Conservatoire du littoral dont le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur valorisent et préservent leur incroyable biodiversité.

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire déclare : « *Je tiens en premier lieu à féliciter, une nouvelle fois, les hommes et les femmes qui se relayent, au sol comme dans les airs, souvent au péril de leurs vies pour combattre les flammes, mais aussi pour renforcer les mesures de prévention contre les feux de forêts. Face aux conséquences des incendies pour la biodiversité, les paysages et l'économie de ces territoires, nous allons mobiliser des moyens nouveaux pour permettre à ces sites de faire face à cette catastrophe, et à leur biodiversité exceptionnelle de se reconstituer.* »

Le ministère va ainsi mobiliser les moyens suivants :

- 80 000 € pour le Parc national de Port-Cros afin de mobiliser les moyens humains temporaires nécessaires pour deux types d'action : le renforcement des mesures exceptionnelles mises en place depuis la semaine passée dans les principaux ports d'embarquement à destination des îles, pour informer les passagers sur les risques d'incendie, les interdictions de fumer et les fermetures de massifs ; la conduite des opérations de lutte contre l'érosion des sols (paillages, fascinages par exemple) dans les zones les plus sensibles ;

- 50 000 € au Conservatoire d'espaces naturels de PACA afin notamment de conforter les moyens en personnel destinés à l'application des plans nationaux d'action en faveur du lézard ocellé et de la tortue d'Hermann, deux espèces protégées particulièrement touchées par les incendies, et aux actions d'information des visiteurs ;
- 35 000 € au Conservatoire du littoral afin de mener les premiers travaux de mise en sécurité du sentier du littoral afin d'engager très rapidement la reconstruction des passages dangereux, les opérations d'orientation du public (en matière de signalétiques, de pose de piquets et de ganivelles) et la réouverture de certains tronçons.

En visite dans le Var, Brune Poirson et Sébastien Lecornu, Secrétaires d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire ont rencontré l'ensemble des acteurs qui travaillent déjà à la reconstruction du milieu naturel et ont apporté le soutien de l'Etat à l'opération « *Ensemble pour la restauration du Cap Taillat et du Cap Lardier* » lancée par le Conservatoire du Littoral.

« Au cours de notre visite, nous avons vu à l'œuvre les équipes du Conservatoire du littoral, du Parc national de Port-Cros du Conservatoire d'espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des communes de la Croix-Valmer et Ramatuelle qui sont pleinement investies dans la reconstitution des milieux naturels, la mise en sécurité de certains sentiers, et les opérations d'information aux visiteurs. Au-delà de l'engagement financier de l'Etat, nous soutenons l'appel aux dons du Conservatoire du Littoral. ».

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)